

# Jette

## info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre  
Rue Henri Werrie 18-20  
1090 Bruxelles  
Tél.: 02/423 12 11  
Fax : 02/425 24 61  
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

OCTOBRE 2004

N° 113

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

## Economiser de l'énergie et de l'argent, préserver l'environnement

L'hiver approche. Voici venu le moment de remettre la chaudière en marche. Nous avons parfois tendance à oublier que le chauffage consomme beaucoup d'énergie et que les émissions de CO2 nuisent à notre environnement. Si nous voulons limiter l'effet de serre et le réchauffement de la planète, les ménages devront obligatoirement réduire leur consommation d'énergie. L'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) est à la recherche de 200 familles bruxelloises qui sont prêtes à tester quelques mesures simples pour consommer moins d'énergie. Vous trouverez tous les renseignements sur la campagne "Clubs Kyoto" dans notre dossier, de même que de nombreux conseils en matière d'économie d'énergie. Vous économiserez de l'énergie et de l'argent. Vous préserverez aussi l'environnement.

### Notre dossier

**ECONOMISER DE L'ÉNERGIE  
ET DE L'ARGENT,  
PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT**  
en page 5

**"Ralentissez pour nous"**

**Page 3**

**Images d'un dimanche  
sans voitures**

**Page 6**

**Quelles activités pour les enfants  
à la Toussaint ?**

**Page 8**

**La Fureur de Lire, c'est bientôt !**

**Page 11**

**Du théâtre pour les petits...  
et les grands**

**Page 13**





## Pollution : stop !

Comme citoyens, nous sommes confrontés plus que d'autres aux problèmes de pollutions, tant atmosphériques que sonores. Notre réaction peut prendre différentes formes. Certains sont fatalistes, se disant que la ville a ses avantages et ses inconvénients. A l'extrême, d'autres sont révoltés et ne supportent plus ni les gaz d'échappement trop visibles de l'autobus ni les cris des enfants jouant dans la rue.

Si nous devons bien admettre qu'il ne nous sera jamais possible de profiter du bon air et de la quiétude (parfois imaginaire) de la campagne, nous pouvons cependant pointer les nuisances qui ont un impact sur notre santé, notre avenir et celui des générations futures.

En matière de pollution atmosphérique en ville, nous devons reconnaître que la voiture et les camions sont des facteurs importants. Nous devons donc réfléchir à nos modes de déplacements. Cela ne veut pas dire que nous devons ranger définitivement notre voiture au garage. Et cela ne veut pas dire non plus que seuls les Bruxellois doivent faire attention... en laissant le champ libre aux voitures des navetteurs.

Un réflexion globale s'impose sur la mobilité dans notre ville. Cette démarche a déjà commencé dans les communes, et donc à Jette, dans le cadre de l'élaboration du PCM (Plan communal de Mobilité). Vous avez été nombreux à venir aux réunions de quartier pour qu'ensemble, nous puissions faire le point sur la situation jettoise. Dans une deuxième phase, nous définirons les priorités et puis, enfin, les actions. L'objectif est de concevoir ensemble un plan qui permette à chacun de se déplacer au mieux, mais en favorisant autant que possible l'environnement sonore et atmosphérique des Jettois.

Mais au-delà de notre propre environnement, gardons à l'esprit que la pollution atmosphérique a des conséquences dramatiques sur le climat de notre planète. Si nous ne sommes pas tous concernés directement, nos enfants le seront certainement. Il est vrai que dans nos régions, le réchauffement du climat ne nous apparaît pas comme une catastrophe. Certains trouveraient même cela assez plaisant. C'est oublier qu'une des premières et rapides conséquences sera la disparition du Gulf Stream, courant océanique chaud qui adoucit considérablement notre climat en Europe occidentale. Sans lui, nous serons dans la même situation que le nord du Canada. Un hiver comme dans le Labrador, avec de la neige au sol de mi-octobre à mi-avril, et une température maximale de -11°, cela vous dit ? Si oui, pensez que l'été est très court, avec des maximums de 15°, et encore plus pluvieux que chez nous... Aujourd'hui !

Hervé Doyen, votre bourgmestre

## En direct du conseil communal

**Les conseillers communaux effectuaient leur rentrée le 22 septembre dernier. Voici quelques-uns des points qui figuraient à l'ordre du jour de cette séance.**

**ABATTAGE DE PEUPLIERS MALADES.** Le conseil communal a pris acte d'un arrêté du bourgmestre, adopté en urgence fin juin. Cet arrêté chargeait le service des Plantations de l'abattage de 46 peupliers situés dans l'enceinte du stade communal (avenue de l'Exposition) et le long d'un accès de service (avenue du Laerbeek). Ces arbres présentaient des plaies profondes, de la pourriture au niveau du tronc et un grand nombre de branches mortes. En raison du risque de chute, un abattage s'imposait. Par ailleurs, la commune a introduit une demande de permis d'abattage pour les peupliers qui ne présentent pas, à ce jour, de signes extérieurs de maladie. Tous ces arbres avaient en effet été plantés à la même époque (il y a près de 50 ans). Les spécialistes ont de fortes raisons de penser que l'état de tous les peupliers se dégradera rapidement. A noter qu'une replantation est prévue. Le choix du service des Plantations se portera sur une espèce plus facile à entretenir.

**LE CPAS ET LES MAISONS MÉDICALES COLLABORENT.** Les conseillers communaux ont pris connaissance de la convention de collaboration en vigueur depuis le 1er septembre 2004 entre le CPAS de Jette et les maisons médicales situées sur le territoire jettois. Cette convention vise à améliorer l'accompagnement médico-social des populations défavorisées. Les maisons médicales se sont engagées à assurer des soins médicaux, infirmiers et de kinésithérapie, ainsi qu'un traitement en dentisterie, logopédie ou psychologie aux détenteurs de la carte médicale délivrée par le CPAS. Quelque 700 personnes bénéficient du revenu d'intégration ou d'une aide sociale du CPAS de Jette. Plus de 400 d'entre elles sont en possession d'une carte médicale qui leur permet de bénéficier de soins de santé sans devoir s'acquitter du ticket modérateur. La facture est directement envoyée au CPAS par le prestataire de soins. Il va de soi que les détenteurs de la carte médicale du CPAS restent libres, en fonction de leur choix personnel, de recourir ou non aux soins dispensés par les maisons médicales.

**DES MESURES DE STATIONNEMENT EN CASCADE.** Le stationnement dans la rue Thomaes (entre les rues Léon Theodor et Van Bortonne) sera désormais réservé aux voitures. Les camionnettes et autres camions ne pourront plus y stationner. En cause : l'étroitesse de la voirie qui amenait les conducteurs de véhicules plus larges à empiéter sur le trottoir pour ne pas gêner la circulation automobile. D'autre part, le stationnement sera interdit à hauteur des n°s 3 et 3A de la rue Van Bortonne et ce, afin d'assurer la sécurité et la fluidité du trafic tout en permettant les livraisons aux commerces et aux entreprises du quartier. Enfin, le stationnement sera interdit du lundi au samedi de 9 à 15h le long de l'Abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14).

**DES POLICIERS À VÉLO.** Le conseil jettois a approuvé la création d'une brigade cycliste au sein de la zone de police Bruxelles-Ouest dont fait partie notre commune. Il apparaît en effet que les policiers à vélo ont un meilleur contact avec les habitants. En outre, ils sont plus efficaces que les patrouilles motorisées ou pédestres, particulièrement lorsqu'il s'agit de la surveillance des quartiers résidentiels, des parcs, des abords d'écoles ou des pistes cyclables. Cette décision s'inscrit également dans le cadre de la promotion des modes de déplacement alternatifs. Les vélos, le matériel et l'équipement des policiers cyclistes font l'objet d'une subvention de la Région de Bruxelles-Capitale.

### A noter...

La prochaine séance du conseil communal est fixée au **mercredi 27 octobre 2004 à 20h** à l'Hôtel communal (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du conseil). Les débats du conseil sont publics. Si vous souhaitez suivre de près la vie de votre commune, découvrir le fonctionnement des institutions et /ou mieux comprendre certaines décisions importantes, n'hésitez pas à assister aux séances du conseil communal.

## Commémoration du 1er novembre

La traditionnelle cérémonie d'hommage aux héros morts pour la patrie aura lieu le 1er novembre. Les groupements d'anciens combattants, de résistants, de prisonniers politiques, de prisonniers de guerre et de travailleurs déportés, ainsi que les autres associations de la commune se réuniront à cette occasion au cimetière de Jette (place Cardinal Mercier) à 10h15.

## INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ?  
Surfez sur [www.jette.be](http://www.jette.be)



### CENTRE ADMINISTRATIF DE JETTE

Rue Henri Werrie 18-20  
1090 Jette - Tél. 02/423.12.11

### Horaires des services communaux

Services Population, Gestion du Territoire (Urbanisme) et GEFICO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Service Etat civil : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

### SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 102  
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Sauf Chômage : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

### HÔTEL COMMUNAL

Place Cardinal Mercier, 1  
1090 Jette

- Commissariat de police  
Tél.: 02/423.14.00

- Bureau de pointage  
Tél.: 02/423.14.16

### AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77  
1090 Jette

Tél.: 02/423.19.10

### CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47  
1090 Jette

- Secrétariat: 02/422.46.11
- Service social: 02/422.46.40

### AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 102  
1090 Jette

Tél.: 02/421.70.90/91

### Permanence du bourgmestre Hervé Doyen

Depuis le début de ce mois d'octobre, la permanence du bourgmestre Hervé Doyen a lieu tous les lundis de 11h à 12h30, en lieu et place du vendredi. Le bourgmestre reçoit les visiteurs dans son bureau du centre administratif (rue Henri Werrie 18-20 - 1er étage - tél. 02/423.12.05).

# Le chemin de l'école en toute sécurité

Si l'on jette un bref coup d'oeil à certains chiffres publiés dernièrement par l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (I.B.S.R.), force est de constater que le bilan est pour le moins alarmant. Rien que pour l'année 2001, 3639 enfants âgés de 3 à 12 ans ont été victimes d'un accident de la route. Plus de 447 d'entre eux ont été gravement blessés, voire tués. Certaines études menées par l'I.B.S.R. révèlent qu'environ un tiers de ces accidents se produit au moment de la rentrée ou de la sortie des classes. Cependant, les principaux problèmes ne surviennent pas à proximité immédiate de l'école, mais bien sur le chemin qu'empruntent les enfants pour s'y rendre. Et bien entendu, la majorité d'entre eux aurait pu être évitée par une meilleure sensibilisation des parents et des enfants.

C'est précisément dans cette optique que l'I.B.S.R. publie une nouvelle brochure intitulée « Sécurité routière

sur le chemin de l'école ». Cette brochure donne de nombreux conseils aux parents pour qu'ils puissent sensibiliser leur(s) enfant(s) aux dangers de la route, quel que soit leur mode de déplacement (à pied, à vélo, en transport en commun, en cyclomoteur ou en voiture). Voici quelques exemples :

- Choisissez un endroit sûr pour traverser, c'est-à-dire un endroit avec un surveillant, un agent de police ou des feux de signalisation.

- Pour ceux qui circulent à vélo, le casque est indispensable. Le vélo doit être à la taille de votre enfant, en parfait état de fonctionnement et correctement équipé (feux et catadioptrés).

- Apprenez à votre enfant à ne pas traverser immédiatement devant ou derrière le tram ou le bus dès que celui-ci est arrivé à son arrêt.



- En voiture, tout le monde s'attache avant de démarrer.

- Un enfant peut voyager à l'arrière d'un cyclomoteur uniquement si le siège est aménagé pour deux personnes et s'il y a des repose-pieds pour le passager. Le port du casque est obligatoire pour le conducteur comme pour le passager.

- etc...

L'I.B.S.R. tient également à souligner que le fait de conduire ses enfants à l'école en voiture ne constitue pas non plus une solution imparable aux problèmes de sécurité. Il faut en effet savoir que, d'une part, les voitures à l'arrêt devant une école forment vite un écran qui empêche les enfants d'être vus, et d'autre part, que plus de la moitié des enfants blessés ou tués sur la route sont des passagers de voitures. De quoi réfléchir...

Si vous désirez recevoir gratuitement la brochure « Sécurité routière sur le chemin de l'école », écrivez à l'I.B.S.R. - chaussée d'Haecht, 1405 - 1030 Bruxelles - tél.: 02/244.15.11 - fax : 02/244.15.28 - courriel : info@ibsr.be - La brochure est intégralement disponible sur le site www.ibsr.be.

## Ralentissez pour nous

L'I.B.S.R. poursuit son effort de lutte contre la vitesse excessive en lançant le second volet d'une campagne entamée en avril dernier, intitulée « Ralentissez pour nous ». Cette campagne s'inscrit dans le cadre des recommandations formulées par les Etats Généraux de la Sécurité Routière auxquelles souscrit le gouvernement fédéral. Statistiquement, une réduction de 1 km/h de la vitesse urbaine entraîne une diminution de 5% du nombre de tués et de blessés graves. La lutte contre la vitesse

excessive et inadaptée est donc la priorité du gouvernement fédéral s'il veut atteindre ses objectifs en la matière, à savoir réduire de moitié le nombre de victimes sur les routes d'ici 2010. Comment y arriver ? En cassant l'image (encore) trop positive de la vitesse aux yeux du conducteur. L'I.B.S.R. veut arriver à une désapprobation sociale de la vitesse excessive, à l'instar de l'alcool au volant.

L'approche de la campagne consiste à interpeller les adultes par le biais des enfants. On joue sur la corde sensible. De plus, les enfants symbolisent l'utilisateur faible et vulnérable par excellence. En cas d'accident, les chances de survie de la victime dépendent directement de l'importance de l'impact, et donc de la vitesse. A 30 km/h, le risque de décès de la victime est de 5% tandis qu'à 50 km/h, il atteint 45%. La sécurité des enfants est donc avant tout tributaire du comportement des adultes.

Le second volet de cette campagne reprend le même visuel qu'au printemps dernier, à savoir le gâteau d'anniversaire dont les bougies ont été soufflées, avec le slogan « Thomas, 6 ans. Pour toujours », complété par le thème de fond de la campagne : « Ralentissez pour nous ». En outre, l'I.B.S.R. a publié un dépliant qui récapitule les risques inhérents à la vitesse excessive. Ce dépliant est diffusé notamment via les services de police, il est également disponible sur le site www.ibsr.be.

Enfin, une action sera organisée dans les écoles au mois de novembre prochain. Celle-ci proposera aux enfants de 5ème et 6ème primaire et à leurs parents de souscrire à un 'contrat de sécurité routière', via lequel ils s'engageront à toujours respecter le code de la route. Nous ne manquerons pas de vous en dire plus dans notre prochaine édition.

## Formation en sécurité routière pour les enseignants

L'I.B.S.R. propose quatre nouvelles sessions de « Clefs pour la Route » pour l'année scolaire 2004-2005. Cette formation est accessible aux enseignants du secondaire, de toutes les branches et de tous les degrés, ainsi qu'au personnel technique des centres psycho-médico-sociaux. L'objectif de la formation est la prévention des accidents de la route chez les jeunes.

Cette formation se déroule :

- les 8 et 9 novembre 2004 à Wavre
- les 15 et 16 novembre 2004 à Neufchâteau
- les 17 et 18 janvier 2005 à La Louvière
- les 27 et 28 janvier 2005 à Soumagne

L'inscription se fait exclusivement auprès de l'I.F.C. (l'Institut de la Formation en cours de Carrière) par l'intermédiaire de la direction de l'établissement scolaire. L'inscription peut également se faire en ligne par internet ([www.ifc.cfwb.be](http://www.ifc.cfwb.be)), par courrier à l'adresse suivante : Institut de la Formation en cours de Carrière - Boulevard Cauchy, 9 - 5000 Namur, ou par fax au 081/83.03.11. Pour toute information complémentaire, contactez Marie-Noëlle Collart au 02/244.14.04 ou Bénédicte Vereecke au 02/244.15.79.

## VOTRE SÉCURITÉ, C'EST NOTRE AFFAIRE

### Police en pratique

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec le service de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

## Nouveau central à la zone Bruxelles-Ouest

La zone de police Bruxelles-Ouest va bientôt s'équiper d'un nouveau système de communication intitulé 'A.S.T.R.I.D.'. Il entrera en vigueur dans le courant de l'année 2005. Que va donc entraîner ce changement ? D'un point de vue purement technique, A.S.T.R.I.D. est un système associant les radio-communications et la téléphonie en utilisant la technologie digitale. Concrètement, cela veut dire que ce nouveau système, consacré aux prises d'appels des citoyens, permet désormais de relier les 17 bâtiments de la zone de Bruxelles-Ouest à un seul et même central téléphonique. Tous les appels téléphoniques vers le 101 aboutiront désormais aux anciennes casernes de la gendarmerie à Etterbeek et non plus rue Marché au Charbon à Bruxelles. Cela signifie que

notre dispatching zonal se rattache désormais, en tant que service d'intervention à part entière, à une organisation centralisée des différentes zones de police qui pourront communiquer entre elles pratiquement instantanément.

Lorsque vous appellerez le 101 pour une urgence, votre appel sera répertorié par un central entièrement informatisé, puis il sera immédiatement transmis vers la zone de police Bruxelles-Ouest et ensuite communiqué aux équipes d'intervention. La personne en charge au central pourra dès lors gérer les patrouilles sur le terrain en ayant toutes les informations utiles au bon déroulement de l'opération. Imaginons qu'une demande de renfort soit nécessaire, le central peut instantanément envoyer l'équipe la plus proche ou

la plus à même d'intervenir de manière optimale.

Par ailleurs, il sera toujours possible de joindre directement la zone de police Bruxelles-Ouest au 02/412.38.00.

Ce nouveau central sera à votre service pour toutes les demandes d'interventions sur la zone de Bruxelles-Ouest, qu'elles soient au niveau de la circulation, de la proximité, d'une demande d'intervention en cas d'infraction, de délit, etc...

A.S.T.R.I.D. sera assurément un système plus rapide, plus pratique et plus mobile pour le citoyen.

**Pour tout renseignement : Zone de police de Bruxelles Ouest - Division de Jette - place Cardinal Mercier, 1 - tél.: 02/412.14.00**



# Derniers terrains en vente au Topweg

Le 'Topweg' est un ancien lieu-dit. Il faisait partie du territoire cédé à Jette par la commune de Molenbeek-Saint-Jean en 1903. Lors de sa séance du 23 novembre 1923, le collège a donné le nom de 'Topweg' à la voie qui reliait la chaussée de Jette et la rue Vanderperren. Septante ans plus tard, la nouvelle voirie créée entre la rue Ongena et la rue Vanderperren fut baptisée 'Mail du Topweg'. Une appellation qui rappelle aux Jettois les origines de ce quartier. Si le terme de 'Topweg' est bien connu des riverains, celui de 'Mail' demande peut-être une petite explication. Le mail est un jeu qui consiste à pousser une boule de



bois au moyen d'un petit maillet et, par extension, l'allée préparée à jouer à ce jeu. Dans certaines villes, le mail désigne une promenade publique, généralement bordée d'arbres, un espace de détente.

Le Mail du Topweg se compose de 5 lots de terrains à bâtir. Les 4 premiers lots ont été vendus en 2001-2002. Le cinquième lot est divisé en 10 parcelles, dont 4 ont été également vendues en 2002. La commune de Jette a décidé de mettre en vente les 6 dernières parcelles libres sises dans le "Quartier Serkeyn" au Mail du Topweg. Il s'agit d'une vente de gré à gré. Le prix

minimum au mètre carré est fixé à 150 EUR. Cette vente est organisée par l'Étude des notaires associés.

Dans le cadre de cette vente, les trois documents suivants sont disponibles à l'administration communale de Jette (rue Henri Werrie, 18-20), ainsi que sur le site web communal ([www.jette.be](http://www.jette.be)):

- le plan des parcelles à vendre
- une promesse d'achat
- un engagement d'acquisition
- un projet de compromis de vente de terrain

Pour des renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou financier, nous vous invitons à prendre contact avec l'étude des Notaires associés (Dubaeere et Neyrinck, avenue de Jette 171 à 1090 Bruxelles, tél.: 02/421.58.20 - fax: 02/424.04.26) ou le service Patrimoine communal - département Gestion foncière et Habitat, A. Planchet et/ou E. Janssens, (tél.: 02/423.13.83/90). Pour toute information d'ordre urbanistique, contactez le service Gestion du Territoire, N. Lodomez ou M. Janssens (02/423.13.36/87).

## EMPLOI

### La commune de Jette recherche...

... UN SECRÉTAIRE TECHNIQUE (contrôleur des travaux (h/f)) qui aura pour fonction d'assurer le suivi des chantiers, de contrôler les travaux effectués par de la main-d'œuvre privée et communale, de gérer les dossiers techniques (bâtiment, toiture, électricité, peinture).

Le poste est un temps plein à horaire variable (38h/semaine). La rémunération brute mensuelle s'élève à 1.515,36 EUR.

#### Votre profil

- Être titulaire d'un graduat en bâtiment ou d'un diplôme d'enseignement supérieur de type court orientation bâtiment ;

- Avoir un certificat de bonne vie et moeurs ;

- Bilinguisme niveau 2+ souhaité ;

- Avoir le permis B

Les **candidatures** sont à envoyer à Monsieur le Bourgmestre Hervé DOYEN, rue Henri Werrie, 18-20 à 1090 Bruxelles. Pour toute information : 02/423.13.90 - [erjanssens@jette.iris-net.be](mailto:erjanssens@jette.iris-net.be).

## La Région au bout du fil

Quelles sont les mesures d'aide aux entreprises bruxelloises ? Quand débiteront les travaux dans ma rue ? Quand les guichets sont-ils ouverts au public ? Mon logement est-il conforme aux normes en vigueur ? Autant de questions que vous vous posez peut-être sans trop savoir où vous adresser.

Le Ministère de la Région Bruxelles-Capitale possède pourtant un numéro de téléphone unique, le 02/204.21.11. Mais il n'est guère connu du grand public. En effet, une enquête récente a été réalisée auprès de 250 visiteurs du ministère. Seulement 19 personnes connaissaient ce numéro ! Pour tenter de remédier à cet état de fait navrant, la Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique, Brigitte Grouwels, a lancé une campagne d'information intitulée « Vos questions sont capitales » afin d'accroître la popularité de ce service. Il ne s'agit pas encore d'un numéro vert à part entière, mais le citoyen a désormais la possibilité de composer un numéro unique, quelle que soit sa demande. Les téléphonistes ont été spécialement formés pour ensuite rediriger l'appel vers la personne compétente. Ce numéro est joignable de 7h30 à 18h. Un répondeur automatique renseigne les gens le soir ou le week-end.

**02 204 21 11**

Vos questions sont capitales

## Info CHANTIERS

### RUES BERRÉ, MAYELLE, VAN SWAE, STEPPE ET AVENUE NOTRE-DAME DE LOURDES

Le renouvellement des conduites en trottoir effectué par Sibelga est terminé. Les travaux de raccordement privé se poursuivent et devraient s'achever pour la mi-octobre.

### AVENUE DE JETTE

La Région de Bruxelles-Capitale poursuit le renouvellement de l'éclairage public avenue de Jette. Les travaux s'effectuent, d'une part en façade, de l'avenue des Gloires Nationales jusqu'à l'avenue de Laeken, et d'autre part en berme centrale, de la place Simonis jusqu'à l'avenue de Laeken (info: 0494/918.275).

### RUES VOLRAL, MOHRFELD ET BROEKAERT

Les travaux de rénovation ont commencé. Le projet prévoit la rénovation des trottoirs et de la voirie, ainsi que des aménagements aux entrées des trois rues. Les trottoirs seront recouverts de clinckers, avec des fondations renforcées à hauteur des garages. Les fondations et la couche d'asphaltage de la voirie seront renouvelées. Un plateau surélevé sera aménagé dans les carrefours Broekaert/Bonaventure et Volral/Reniers, tandis qu'un trottoir traversant est prévu dans le carrefour Mohrfeld/Bonaventure. Les arrêts de bus situés à hauteur du carrefour Reniers/Volral seront aménagés en perrons. Des arbres seront plantés dans la rue Mohrfeld. Le chantier, dont la durée est estimée à 120 jours ouvrables (soit environ 6 mois), se déroulera en quatre phases.

La rénovation des trottoirs dans la rue Broekaert touche à sa fin. Elle va débiter dans le tronçon de la rue Volral compris entre les rues Broekaert et Mohrfeld. Parallèlement, les travaux de fondations de la voirie ont commencé dans la rue Broekaert avec quelques jours d'avance sur le planning prévu. La circulation et le stationnement y sont donc interdits.

Comme nous l'avions annoncé en début de chantier, la chaussée de Dieleghem est provisoirement mise à sens unique (de la place de l'Ancienne Barrière vers la rue Reniers) et le stationnement y est instauré des deux côtés, afin de permettre aux habitants de garer leur véhicule dans le quartier pendant les travaux de fondations et d'asphaltage.

À l'issue de ces travaux, la chaussée de Dieleghem sera remise à double sens, avec stationnement d'un seul côté et ce, pendant toute la durée des travaux de rénovation des trottoirs dans la rue Mohrfeld et le deuxième tronçon de la rue Volral (soit environ trois semaines).

Après la rénovation des trottoirs dans cette deuxième phase du chantier, le sens unique et le stationnement bilatéral seront à nouveau instaurés dans la chaussée de Dieleghem durant les travaux de fondations dans les rues Mohrfeld et Volral.

## Comment se débarrasser des déchets ?

### Objets encombrants

Les campagnes d'enlèvement d'objets encombrants à domicile, organisées par la commune en collaboration avec Bruxelles-Propreté, sont SUPPRIMEES. Bruxelles-Propreté enlève vos objets encombrants à domicile sur simple demande (lire ci-dessous).

**Enlèvement par Bruxelles-Propreté.** Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81 pour fixer un rendez-vous. Enlèvement de 2 m<sup>3</sup> d'objets encombrants gratuitement tous les six mois. 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

**Déchetterie régionale.** Vous pouvez vous rendre à la déchetterie régionale (rue du Rupel à 1000 Bruxelles) avec vos objets encombrants (appareils électromé-

nagers, meubles,...). Service gratuit pour les particuliers. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

### Déchets verts et petits déchets chimiques

**Enlèvement à domicile.** Jusqu'à la mi-novembre, les déchets verts sont collectés en porte à porte tous les dimanches à partir de 14h. Vous devez utiliser à cette fin les sacs verts spéciaux en vente dans le commerce. Vous pouvez vous débarrasser ainsi de l'herbe, des déchets d'élagage, des feuilles et des branches de moins de 2 m de long et 20 cm de diamètre. Les

grandes branches et les souches d'arbres ne sont pas acceptées.

**Service des Plantations.** Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9 à 12h et le samedi de 9 à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois : 2 m<sup>3</sup> gratuits par an, 5 EUR/m<sup>3</sup> à partir du 3ème m<sup>3</sup>. Tarif entreprises de jardinage jettois : 12,50 EUR/m<sup>3</sup>. Tarif particuliers non-jettois : 12,50 EUR/m<sup>3</sup>. Tarif entreprises non-jettois : 25 EUR/m<sup>3</sup>.

Si chacun apporte sa contribution à la collecte sélective des déchets, notre environnement se portera mieux.



# Diminuez votre facture de chauffage et préservez l'environnement !

## Cherchons 200 ménages pour réaliser économies d'énergie...

Tel est le message lancé dans le cadre de la campagne "Clubs Kyoto". L'asbl Ecolife et l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) sont à la recherche de 200 familles bruxelloises qui sont prêtes à tester quelques méthodes simples pour économiser de



### Economies d'énergie pour les nouveaux bâtiments

A partir de 2006, les nouvelles constructions devront se conformer à la réglementation en matière de prestations énergétiques. Cette réglementation prévoit que des efforts en terme d'économie d'énergie devront être consentis lors de la construction de tout nouveau logement. La Communauté européenne a invité les Etats membres à inclure cette réglementation dans leur législation pour qu'elle soit mise en oeuvre au plus tard le 4 janvier 2006.

Le secteur résidentiel représente en effet une part importante de la consommation d'énergie. Afin de limiter cette consommation, les prestations énergétiques des nouvelles constructions seront calculées sur base du niveau E à partir de 2006. Cette valeur prend différents facteurs en compte : l'isolation, la ventilation, l'exposition au soleil, les gains internes de chaleur, les installations techniques et la configuration du bâtiment. Le total de ces éléments ne peut excéder 100, d'où l'appellation de construction E100. Pour les petits projets immobiliers, c'est l'architecte qui sera chargé de définir le niveau E.

Ces mesures auront bien sûr un coût qui est évalué à 1.200 EUR, un montant qui devrait être récupéré en cinq ans grâce aux économies d'énergie. L'habitation sera mieux isolée, elle sera équipée d'installations techniques plus performantes et pourra dès lors être chauffée au moyen d'une chaudière de moins grande capacité.

La reconstruction d'une habitation, l'extension d'un bâtiment à concurrence d'un volume de plus de 800 m<sup>3</sup> ou d'une unité complète de logement et la rénovation en profondeur d'un grand bâtiment devront se plier aux mêmes normes que les nouvelles constructions destinées à la même affectation. Pour les petites extensions, des exigences limitées seront d'application.

A noter que les autorités régionales octroient des primes aux particuliers qui effectuent des travaux de rénovation axés sur les économies d'énergie. Vous pouvez obtenir tous les renseignements sur ces primes auprès du Centre Urbain - tél. 02/512.86.19 - site internet : [www.curbain.be](http://www.curbain.be).

l'énergie et de l'argent tout en préservant l'environnement.

Par le biais de la campagne "Clubs Kyoto", vous pouvez contribuer de manière concrète à la diminution des émissions de CO<sub>2</sub> responsables du réchauffement de la planète et, en même temps, réduire de manière significative le montant de votre facture. Cinquante familles ont déjà décidé de participer aux Clubs Kyoto. N'hésitez pas à vous joindre à elles si l'avenir de notre environnement vous tient à coeur.

La combustion de matières fossiles (mazout, gaz, bois, charbon) produit des gaz nuisibles, parmi lesquels le CO<sub>2</sub>. L'utilisation de ces combustibles épuise non seulement les réserves du sous-sol, elle entraîne également une pollution importante de l'atmosphère. Ces gaz nuisibles sont à l'origine de l'effet de serre qui provoque le réchauffement de la planète. Ce réchauffement se traduit par des changements climatiques qui auront un effet sur la surface des mers et les courants marins. Les phénomènes climatiques extrêmes auront tendance à se multiplier. Les moissons seront dès lors imprévisibles ; la faune et la flore seront menacées. On assistera à la disparition de nombreuses espèces. Les humains subiront, eux aussi, les conséquences de cette

évolution néfaste. Face à la diminution de la couche d'ozone, on note déjà une augmentation du nombre de cancers de la peau et d'affections des yeux.



Dans l'intérêt des générations futures, il est indispensable de limiter la consommation d'énergie. Des accords internationaux ont été conclus pour diminuer l'effet de serre. Par le biais du Protocole de Kyoto, de nombreux pays se sont ainsi engagés à combattre les émissions de gaz

nuisibles.

La campagne "Clubs Kyoto" se déroule d'octobre à décembre, période traditionnellement considérée comme la 'saison de chauffe' par excellence. Les participants, tous volontaires, se constituent en Clubs Kyoto de 2 à 5 familles. Au début de l'expérience, ils sont invités à calculer les quantités de CO<sub>2</sub> émises par le chauffage du ménage. Ils essaient ensuite de limiter leur consommation d'énergie en appliquant différentes astuces et ce, sans investissement important ou perte de confort.

Les différents ménages recevront un dossier d'information et un plan en étapes pour les guider dans la mise en oeuvre de cette expérience. L'objectif poursuivi est une diminution de 10 % des quantités de CO<sub>2</sub> émises par chaque ménage participant. Les Clubs Kyoto contribueront de cette manière à limiter le réchauffement de la planète dû à l'effet de serre. Les résultats de la campagne seront communiqués début 2005.

Les inscriptions sont possibles jusque fin octobre. Les Clubs Kyoto seront formés au plus tard le 31 octobre 2004. Pour tout renseignement : Ecolife - 016/22.21.03 ou [www.clubs-kyoto.be](http://www.clubs-kyoto.be).

## Astuces pour économiser l'énergie

Octobre est traditionnellement le mois de l'énergie. Cette année, un usage rationnel de l'énergie est à nouveau encouragé au travers de plusieurs initiatives. Les Région bruxelloise est ainsi à la recherche de 200 ménages qui sont disposés à réduire leur consommation d'énergie. La mise en oeuvre de quelques mesures simples permet en effet de sérieuses économies d'énergie.

Un résultat significatif peut être obtenu grâce à de petits gestes qui ne nuisent en rien à notre confort. Le message est simple. Il reste à le mettre en pratique. Nous sommes peut-être conscients de la nécessité d'économiser l'énergie, mais nous n'arrivons pas toujours à traduire ces bonnes intentions dans notre comportement quotidien. Dans la pratique, les bonnes habitudes ne sont pas faciles à prendre, même si elles doivent entraîner une diminution de notre consommation d'énergie.

Quelques efforts devraient nous permettre d'économiser de 5 à 10 % d'énergie. Au bout d'une année, cela représente le montant d'une facture mensuelle. Grâce à des mesures plus poussées, nous devrions réduire notre consommation d'énergie de 50 %. Jette-Info vous propose quelques astuces pour économiser l'énergie, l'environnement et de l'argent de manière simple.

### Chauffage

- Veillez à l'entretien régulier de votre installation de chauffage, de préférence après l'été.

- Les chaudières de plus de 20 ans devraient idéalement être remplacées.

- Lors du remplacement de l'installation de chauffage, choisissez de préférence une chaudière à haut rendement ou à condensation qui fonctionne au gaz ou au mazout.

- Le chauffage électrique est déconseillé.

- Faites placer un thermostat programmable et des vannes thermostatiques sur tous les radiateurs afin d'obtenir la température idéale dans chaque pièce.

- Prévoyez une sonde externe, afin que la température de la chaudière s'adapte automatiquement aux conditions climatiques.

- Mettez la chaudière en régime de nuit (sur 15°, par exemple) une demi-heure avant d'aller dormir.

- Fixez une feuille réfléchissante derrière les radiateurs. Elle renverra dans la pièce une bonne partie de la chaleur qui, sinon, aurait disparu dans le mur.

### Isolation

- Une isolation du toit et un vitrage isolant peuvent être installés sans problème dans la plupart des habitations.

- Dans une habitation bien isolée, vous pouvez économiser la moitié des frais de chauffage.

- L'isolation est un travail de professionnel, mais vous pouvez aussi l'effectuer vous-même. Demandez conseil à un spécialiste.

- Une maison bien isolée doit être ventilée. Prévoyez des aérations au niveau des châssis. Pour éviter la pollution intérieure, l'humidité et l'air vicié doivent être évacués, tandis qu'un apport d'air frais doit être assuré.

### Eau chaude

- Si vous produisez de l'eau chaude grâce au mazout ou au gaz, vous consommerez presque deux fois moins d'énergie qu'avec l'électricité.

- Si vous prenez une douche au lieu d'un bain, vous économisez près de la moitié d'eau et d'énergie. Un pommeau de douche économique diminue la consommation d'eau et d'énergie de 40 %.

- Les chauffe-eau sont plus économes que les boilers.

- Placez le système de production d'eau chaude à proximité du robinet afin d'éviter les déperditions de chaleur dans les conduites.

- Les chaudières qui assurent également la production d'eau chaude sont déconseillées.

### Energie solaire

- Si vous utilisez un chauffe-eau solaire, une grande partie de votre eau chaude est produite de manière écologique par le soleil. Pour ce faire, vous devez installer des panneaux solaires et un boiler. En été, le soleil peut amener une quantité suffisante d'eau chaude à la bonne température. En hiver, l'intervention d'un système classique de production d'eau chaude est nécessaire.

- Lorsque vous avez pris toutes les mesures en matière d'économie d'énergie, vous pouvez envisager le placement de panneaux photovoltaïques sur le toit. Vous pourrez ainsi produire vous-même de l'électricité pour votre consommation personnelle.

Sachez aussi que vous pouvez économiser pas mal d'énergie dans votre vie de tous les jours : couvrir les casseroles pendant la cuisson, ne pas ranger d'aliments chauds dans le surgélateur, repasser à la vapeur, utiliser des lampes économiques, couper la hi-fi lorsqu'elle n'est pas utilisée,...

Vous trouverez une série de conseils utiles en matière d'économie d'énergie sur le site [www.curbain.be](http://www.curbain.be).





# Images d'un dimanche sans voitures

PREMIER CONSTAT À L'ISSUE DE LA JOURNÉE "EN VILLE, SANS MA VOITURE" DU 19 SEPTEMBRE DERNIER : L'OPÉRATION ENTRE PROGRESSIVEMENT DANS LES HABITUDES DES BRUXELLOIS. LES CITADINS QUI PROFITENT DE L'OCCASION POUR DÉCOUVRIR LEUR VILLE AUTREMENT ATTENDENT CETTE JOURNÉE AVEC IMPATIENCE, TANDIS QUE LES PLUS SCEPTIQUES RELATIVISENT QUELQUE PEU LES INCONVÉNIENTS LIÉS À CE DIMANCHE SANS VOITURES. CECI DIT, QUELQUES IMAGES VALENT MIEUX QU'UN LONG DISCOURS. VOICI DONC UN PARCOURS À PIED, À VÉLO ET EN TRANSPORTS EN COMMUN AU TRAVERS D'UNE COMMUNE QUI VIT.

## A pied, à vélo, en tram...

Pour la troisième année consécutive, les 19 communes bruxelloises s'associaient à l'opération "En ville, sans ma voiture", dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité placée, cette fois, sous le thème "Des rues sûres pour nos enfants". Le dimanche 19 septembre, la circulation était donc interdite entre 9 et 19h sur l'ensemble du territoire jettois, de même que sur les 160 km<sup>2</sup> de la Région bruxelloise. A Jette, un peu plus de 600 dérogations ont toutefois été accordées pour raisons impérieuses (livraisons spéciales, obligations professionnelles, personnes handicapées ou moins valides, raisons médicales,...).



Les rues étaient littéralement envahies par les piétons et les cyclistes. Plusieurs promenades à pied et à vélo étaient prévues au programme à Jette. L'Art Déco et le modernisme, thème central des journées du patrimoine qui avaient précisément lieu les 18 et 19 septembre, constituaient le fil conducteur des balades à vélo organisées par Pro Velo et par Vélofiets@Jette. Les personnes que la marche à pied ou le vélo ne tentaient pas avaient la possibilité de se déplacer gratuitement en transports en commun sur tout le réseau de la STIB.

Seule ombre au tableau de cette journée pour une mobilité alternative : le comportement irresponsable de bon nombre de piétons et de cyclistes occasionnels. Exaltés par les espaces qui s'offraient soudain à eux, ils en oubliaient de respecter le code de la route. "Les gens sont fous", soupirait un policier, impuissant à contenir ce



désordre. Cela avait pourtant été dit et redit : pas question de marcher au milieu de la rue ou de brûler les feux rouges. Les bus et les trams de la STIB, les taxis, les véhicules des secours et les voitures munies de dérogations continuaient en effet à circuler, même si la vitesse était limitée à 30 km/h. En observant ce couple de cyclistes arrêté devant un feu rouge de la rue Lenoir, on ne peut s'empêcher de penser qu'ils ont vraiment réussi leur dimanche sans voitures.

## Quartiers en fête

L'espace d'une journée, le bruit des moteurs avait fait place au chant des oiseaux et à la musique des fêtes de quartier. Une dizaine de petits comités d'habitants avaient demandé et obtenu le bouclage complet de leur rue pour y organiser un repas entre voisins ou des jeux pour les enfants.

Lors de leurs déplacements à vélo dans les rues et les avenues sans voitures, le bourgmestre Hervé Doyen et l'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirotton ont pris le temps de rencontrer ces habitants soucieux de développer la convivialité dans leur quartier pour mieux cerner leurs préoccupations. Parmi les animations de quartier organisées ce jour-là, citons "Jette en couleurs" dans le parc Huybrechts et une ini-

tiation à la sécurité routière suivie par une septantaine d'enfants sur le site Essegem du Foyer Jettois. D'autres rues étaient en fête : rue Gillebertus, chaussée de Wemmel, clos 't Hof ten Berg, rue Uyttenhove, rue Gilson, rue Lenoir.

## Pourquoi une journée sans voitures ?

Les principaux opposants à l'organisation

d'une journée sans voitures restent sans aucun doute les commerçants et les maraîchers qui fréquentent le marché dominical de Jette. Ainsi, cette librairie qui ouvre habituellement ses portes le dimanche matin avait-elle carrément choisi de ne pas lever son volet le 19 septembre. Du côté des maraîchers, l'ambiance était plutôt morose. "Il n'y a pas foule", commentait-on



laconiquement sur la place Reine Astrid. Et certains d'ajouter : "Après tout, ce n'est qu'une fois par an". Ceci dit, le scepticisme ne régnait pas uniquement dans les rangs des commerçants. Bon nombre de Jettois s'interrogeaient sur le sens de l'opération "En ville, sans ma voiture" : "Pense-t-on vraiment qu'une journée sans voiture va résoudre tous les problèmes de mobilité à Bruxelles ? Essaie-t-on de nous convaincre de revendre notre voiture ?" Non, bien sûr. On ne le répètera jamais assez, cette opération a pour but de sensibiliser les citoyens à la nécessité de trouver des solutions durables aux problèmes de



mobilité. L'une des pistes est de les amener à ne pas utiliser systématiquement la voiture, alors qu'un autre mode de déplacement est peut-être plus indiqué dans certains cas.

## Ambiance à Jette !

La place Cardinal Mercier accueillait à nouveau la piste du cuistax-race. Durant toute la journée, les engins, mus à la force des mollets, ont tenté de boucler le tour de circuit en un temps record. Quelque 400 jeunes ont pris part au top chrono ouvert à tous, tandis que les courses par équipes avaient surtout attiré les mouvements de jeunesse. Le Beau Vélo de Ravel, promenade radiophonique organisée par la RTBF, et le Brussels City Run, demi-marathon couru sur l'asphalte de la capitale, ont également animé les rues de Jette.



## A suivre...

De cette opération "A Jette, sans ma voiture", il reste un signe : un char à boeufs, oeuvre des enfants de la rue Gillebertus, qui se dresse sur la place Laneau, comme pour nous rappeler que notre ville ne pourra continuer à absorber éternellement un flot sans cesse croissant de voitures.

## Achetez votre carte de train en librairie !

L'époque où l'on ne pouvait se procurer un billet de chemin de fer qu'au guichet d'une gare est bien loin. La SNCB diversifie ses points de vente. Ainsi, la vente par internet a débuté en mars et, depuis peu, vous pouvez renouveler votre abonnement scolaire par téléphone.

L'initiative la plus récente est la vente en librairie. Dans une première phase, seule la Key Card sera mise en vente dans certaines librairies. Ce devrait être bientôt le cas pour le Rail Pass et le Go Pass. La Key Card est la solution idéale pour les petits trajets en train. Il s'agit d'une carte de huit voyages sur courtes distances. Elle coûte 10 EUR, soit 1,25 EUR par trajet en seconde classe. En première classe, la Key Card revient à 15 EUR.

Au départ de la gare de Jette, vous pouvez utiliser la Key Card pour vous rendre à Asse, Beersel, Braine-l'Alleud, Bruxelles-National-Airport, Buda, Buizingen, De Hoek, Denderleeuw, Diegem, Dilbeek, Eppegem, Erps-Kwerps, Essene-Lombeek, Genval, Groenendaal, Groot-Bijgaarden, Hal, Hoeilaart, Hofstade, Holleken, Huizingen, Kortenberg, La Hulpe, Lembeek, Liedekerke, Linkebeek, Lot, Merchtem, Mollem, Nossegem, Rixensart, Ruisbroek, Sint-Genesius-Rode, Sint-Martens-Bodegem, Ternat, Tubize, Vilvoorde, Waterloo, Weerde, Zaventem, Zellik.

## Deux librairies jettoises vendent la Key Card :

- Librairie du Parc, chaussée de Wemmel 315
- Librairie Serena, rue Léon Theodor 237



# Titres-Services : qui va piano va sano !

En mai dernier, l'ALE de Jette a reçu le feu vert pour se lancer comme société agréée dans le système des Titres-Services. Depuis lors, elle est entrée activement dans la phase de démarrage.

Réunions avec les travailleurs potentiels, inscription des premiers utilisateurs intéressés, affiliation auprès d'un secrétariat social, élaboration des horaires des travailleurs... En réalité, les démarches sont bien plus nombreuses et plus compliquées que prévu.

La difficulté majeure réside dans le fait que, pour la toute première fois, l'ALE de Jette devient employeur. Outre les lourdeurs administratives que cela suppose, il s'agit de bien faire les comptes pour pouvoir régler les salaires des travailleurs en fin de mois.

Conséquence : l'ALE préfère jouer la prudence et engager les travailleurs pro-

gressivement. A ce jour, les deux premiers contrats à mi-temps ont été signés et une douzaine d'utilisateurs ont pu être satisfaits.

Petit à petit, l'ALE de Jette pourra honorer les demandes en attendant d'engager d'autres travailleurs. Mais comme dit le proverbe : "Qui va doucement va sûrement" !

Bien entendu, les nouveaux utilisateurs peuvent continuer à s'inscrire. Ils doivent simplement faire preuve d'un peu de patience.

D'autres ALE en Belgique ont déjà dépassé cette phase de démarrage et atteint leur rythme de croisière. On constate après quelques mois qu'elles ont pu engager plusieurs dizaines de travailleurs. L'ALE de Jette ne devrait pas tarder à s'aligner !

## Nouvel immeuble pour le Foyer Jettois

Le Foyer Jettois, société de logement social, vient de signer le compromis en vue de l'achat d'un immeuble de 12 appartements, situé au n° 35 de la rue Serkeyn. Cet immeuble est idéalement situé pour permettre une mixité sociale. La politique en matière de logement social privilégie en effet les petites entités dispersées sur le territoire communal, plutôt que les grands ensembles.

La Région bruxelloise, soucieuse de développer le patrimoine de logements sociaux, a libéré un budget destiné à la construction ou l'acquisition/rénovation d'immeubles de logement social. L'objectif est de permettre la création de quelque 5.000 logements sociaux supplémentaires dans les 19 communes. Le Foyer Jettois a donc bénéficié de



subsidies de la Société de Logement de la Région bruxelloise pour financer l'acquisition de l'immeuble de la rue Serkeyn. "Nous avons pu acheter cet immeuble à d'excellentes conditions", précise le président du Foyer Jettois Paul Leroy.

L'immeuble est récent (il a été construit en 1991). Il compte 9 appartements de 2 chambres, 3 appartements d'1 chambre et 6 garages. L'ensemble est en très bon état et conforme aux normes du code du logement. Seuls quelques travaux de rafraîchissement seront donc nécessaires avant l'entrée des nouveaux locataires. A noter que les occupants actuels de l'immeuble resteront en place jusqu'à l'expiration de leurs baux respectifs.

## Chanter pour l'Arbre de Vie

La Chorale Royale des Chantres de Notre-Dame  
et le chœur d'enfants "La Ritournelle"

vous proposent un

### récitil de chants

le vendredi 8 octobre 2004 à 20h15

en l'église Saint-Joseph (rue Rémy Soetens)

Au programme : chanson française, motets et negro spirituals

Entrée : 13 EUR en prévente (compte n° 734-1120887-61) - 16 EUR à l'entrée - enfants de moins de 12 ans : 5 EUR

Au profit de la halte-garderie d'urgence nécessité "L'Arbre de Vie"

Renseignements : 02/268.50.79

### En bref :

**Le jardinage est l'une des activités encore autorisées en ALE. N'hésitez donc pas à vous inscrire en tant qu'utilisateur pour les petits travaux d'automne. Quelques prestataires à la main verte sont prêts à vous rendre service.**



### L'ALE, votre alliée

ALE de Jette : rue Vandenschriek 77 à 1090 Jette  
- tél. : 02/423.19.10/11/12/13 - fax : 02/423.19.15  
- courriel : ale.pwa@skynet.be - président : W. Daem

## Consultations médicales au Centre Pluraliste Familial

La consultation médicale constitue un axe essentiel du travail réalisé au Centre pluraliste familial de Jette. Pour rappel, elle aborde uniquement les problèmes liés à la vie affective et sexuelle. Le médecin du Centre offre une écoute, des informations et un suivi en matière de contraception, de test de grossesse, de maladies sexuellement transmissibles ou encore de dépistage du SIDA. Les difficultés sexuelles liées à la puberté ou à la ménopause sont également traitées.

La spécificité de cette consultation se décline en quatre points : la permanence, la confidentialité, l'accueil et le tarif.

- La consultation a lieu lors d'une permanence : le médecin est présent au Centre à certaines heures, plusieurs fois par semaine et l'entretien peut donc avoir lieu sans rendez-vous préalable.

- La confidentialité et le secret médical sont scrupuleusement respectés, comme dans toute consultation médicale.

- Un accueil personnalisé est prévu : un temps pour se mettre à l'aise, pour discuter et s'informer dans le domaine de la sexualité et de la vie affective.

- Le prix des consultations est de 6 euros (7 euros le samedi). Afin de pouvoir bénéficier de l'application du tiers payant, il est nécessaire d'apporter deux vignettes de mutuelle.

D'autre part, si des difficultés affectives et relationnelles s'ajoutent à la demande médicale, le médecin pourra orienter son ou sa patient(e) vers un autre membre de l'équipe (assistante sociale, conseillère conjugale, psychologue, juriste,...). Cette approche pluridisciplinaire permet de ne pas se cantonner au problème médical seul, mais d'ouvrir un espace de parole plus large aux personnes qui le souhaitent.

### Nouvel horaire des consultations médicales (à partir du 1er octobre 2004)

Lundi : de 12h30 à 13h15  
Mercredi : de 14h00 à 17h30  
Jeudi : de 12h30 à 13h15  
Samedi : de 9h30 à 10h30

CPF Jette - rue A. Vandenschriek  
77a - tél. : 02/426.06.27

### Le Centre pluraliste familial de Jette

(rue A. Vandenschriek 77a)

organise un

### groupe de paroles pour parents d'adolescents "Les ados et nous"

Un moment de rencontre entre parents pour aborder les questions auxquelles les ados nous confrontent.

Un moment pour échanger, pour souffler, pour s'éclairer sur des pistes à suivre.

Le groupe est ouvert à tous les parents d'ados et se réunit le mercredi une fois par mois de 20h à 21h30 au :

Les thèmes abordés sont définis selon les intérêts des participants.

### Programme 2004 - 2005

En 2004 : 13 octobre - 10 novembre - 15 décembre

En 2005 : 12 janvier - 16 février - 16 mars - 13 avril - 18 mai - 15 juin

Pour tout renseignement : **Martine Verhulst** ou **Nicolas du Bled**, service de Santé Mentale "Le Norois" au 02/478.82.40 ou Centre pluraliste CPF Jette au 02/426.06.27

### LE SERVICE DE SANTÉ MENTALE NOUVEAU CENTRE PRIMAVERA

(rue S. Legrelle 48 à Jette) organise des rencontres autour d'un thème

RÉFLEXION - GROUPE DE PAROLE - PRÉVENTION

- **Vendredi 29 octobre 2004 de 14h00 à 16h30 : "La nostalgie"**
- **Vendredi 26 novembre 2004 de 14h00 à 16h30 : "Sources de contentement"**
- **Vendredi 17 décembre 2004 de 14h00 à 16h30 : "Bilan passé - regard d'avenir"**

Où ? Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Il ne s'agit pas de conférences. Les séances laissent une très large place aux échanges, à la parole et à la réflexion personnelle de chacun. Le nombre de participants est limité à 20. Ces rencontres reposent sur le respect et l'écoute. Une inscription préalable est nécessaire (02/428.90.43).

# Stages de Toussaint

## Centre de Formation Sportive

Le Centre de Formation Sportive propose différents stages sportifs et culturels à la salle Omnisports de Jette pour les enfants de 3,5 à 16 ans.

Du 2/11 au 5/11

De 9 à 16h (garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h, moyennant paiement de 1,50 EUR par jour)

Prix : de 48 EUR à 80 EUR (de 60 EUR à 92 EUR pour les non-Jettois), suivant le stage.

**A LA SALLE OMNISPORTS DE JETTE - AVENUE DU COMTÉ DE JETTE, 3**

**Info et inscriptions : asbl Centre de Formation Sportive - tél.: 02/420.53.02 (du lundi au vendredi de 9 à 17h)**

## Centre d'Art Martiaux Jettois

Les enfants et adolescents de 2,5 à 14 ans pourront découvrir les arts martiaux à l'occasion des stages sportifs organisés par le CAMJ. Au programme : arts martiaux, danse, multisports, psychomotricité, sports extérieurs et détente.

Du 2/11 au 5/11

De 9 à 16h (accueil à partir de 8h et jusqu'à 18h)

Prix : 60 EUR (de 3 à 5 ans), 75 EUR (de 6 à 14 ans) - réduction de 10 EUR pour le 2ème enfant d'une même famille - 2 EUR pour la garderie

**C.A.M.J. - RUE TILMONT, 86**

**Info et inscriptions : CAMJ - tél.: 02/426.79.63 ou 0475/56.19.48 (inscriptions sur place du lundi au vendredi de 17h30 à 21h)**

## Aqua & Sport Kids

Les enfants de 2,5 à 8 ans trouveront des activités adaptées à leur âge chez Aqua & Sports Kids. Au programme : détente (de 2,5 à 3,5 ans), jeux (de 4 à 5 ans), découvertes (de 5 à 7 ans) et natation (de 4 à 8 ans).

Du 2/11 au 5/11

De 9h à 16h (accueil à partir de 8h - possibilité de garderie jusqu'à 17h30 (+1,50 EUR) - apporter le pique-nique - possibilité de sieste pour les petits).

Prix : de 52 EUR à 72 EUR suivant le stage et la période - 5 EUR pour la carte de membre.

**AQUA & SPORT KIDS - RUE FERDINAND LENOIR, 73**

**Info et inscriptions: 02/479.98.15 - fax: 02/476.93.89**

## Soyez Stages

Des stages de basket, mini-tennis, de danse, de multisports et de sports & néerlandais sont organisés pour les enfants de 5 à 14 ans dans le Hall des sports de l'Athénée Royale de Jette (avenue Odon Warland, 28).

Du 2/11 au 5/11

De 9h à 16h (accueil dès 8h jusqu'à 17h30).

Prix: 60 EUR pour les Jettois (70 EUR pour les non-Jettois).

**SOYEZ STAGES - AVENUE ODON WARLAND, 28**

**Info et inscriptions: 02/426.36.58 - gsm: 0474/95.07.33 - 0478/676.656 - courriel: soyezstages@hotmail.com.**

## Sportostages

Une nouvelle façon d'occuper vos enfants en conciliant le sport et l'art. Au programme : multisports, bricolage et danse moderne déclinés sur le thème 'Halloween'.

Du 2/11 au 5/11

De 9 à 16h (accueil à partir de 8h - pour 6 EUR/semaine possibilité de garderie jusqu'à 17h30)

Prix : 75 EUR (70 EUR à partir du deuxième enfant d'une même famille)

**AU SPORTOPOLIS - AVENUE DU LAERBEEK, 125**

**Info et inscriptions : 0477/66.73.13**

## Les Petits Débrouillards

Des ateliers de découverte scientifique pour les enfants de 5 à 12 ans. Au programme: des expériences de physique et de chimie, des jeux et une journée au Parc d'aventures scientifiques de Frameries.

Du 3/11 au 5/11

Visite du Parc d'aventures scientifiques le 4/11

De 9h à 16h (accueil à partir de 8h30 - garderie jusqu'à 17h)

Prix : 40 EUR pour les membres (55 EUR pour les non-membres)

**LES PETITS DÉBROUILLARDS - ECOLE VAN ASBROECK - RUE VAN EPOEL, 1**

**Infos et inscriptions : 02/268.40.30 - courriel : info@les-petitsdebrouillards.be**

## Ferme pour Enfants

La Ferme pour Enfants a pour objectif de permettre aux petits citadins de 4 à 6 ans de vivre la vie d'un vrai petit fermier. Chaque enfant a l'occasion de nourrir les animaux, de les brosser, de traire les chèvres ou de jardiner, de cuisiner, de fabriquer du pain, des confitures ou du fromage de chèvre...

Du 3/11 au 5/11

De 9h à 16h (accueil à partir de 8h - possibilité de garderie jusqu'à 17h30)

Prix: 24 EUR (garderie : 1,5 EUR le matin et 2 EUR le soir)

**A LA FERME POUR ENFANTS - PETITE RUE SAINT-ANNE, 172**

**Info et inscriptions : le mercredi entre 13 et 16h - tél.: 02/479.80.53**

## Les Ateliers de Caroline

Des activités diverses conjuguant le bricolage, la psychomotricité et même le cirque sont proposées aux enfants de 4 à 7 ans sur le thème 'Halloween'.

Du 2/11 au 5/11

De 9h à 16h30

Prix : 80 EUR (75 EUR à partir du 2ème enfant de la famille) + 10 EUR par semaine pour la garderie de 7h30 à 9h et/ou de 16h30 à 18h30.

**LES ATELIERS DE CAROLINE - RUE LÉON THEODOR, 151**

**Infos et inscriptions : 02/461.36.90 - fax : 02/461.36.91 - gsm : 0476/73.64.83**

## Nouveau bâtiment pour l'école du Poelbos

Le 1er septembre dernier, 225 élèves et leurs enseignants ont pris possession des nouveaux locaux de l'école communale néerlandophone du Poelbos (avenue du Laerbeek 110). Les anciens pavillons ont été démolis pour permettre la construction d'un bâtiment moderne et agréable, comprenant quatre classes maternelles, six classes primaires et deux locaux polyvalents. Le nouveau bâtiment a été inauguré le 15 septembre dernier par l'échevin de l'Enseignement néerlandophone Werner Daem et l'échevin du Patrimoine communal André Liefferinckx, en présence des élèves, des enseignants et de nombreux parents. Ce fut notamment, pour les mandataires communaux, l'occasion de revenir sur les difficultés politiques et financières qui ont ralenti la concrétisation de ce projet. Le coût du nouveau bâtiment s'élève à près de 1.879.000 EUR, montant pour lequel notre commune a obtenu des subsides à concurrence de 70 %. Tout est donc bien qui finit bien, puisque l'école du Poelbos occupe désormais un bâtiment adapté aux exigences d'un enseignement de qualité. Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, l'école du Poelbos vient d'obtenir de la Communauté flamande le label "école verte" qui récompense les établissements scolaires soucieux du respect de l'environnement.



## Kids' Holidays Jette : objets perdus

Votre enfant a perdu une veste, un pull, un sac,... lors de son passage à la plaine de vacances Kids' Holidays Jette durant les mois de juillet et août ? Il n'est pas trop tard pour remettre la main sur le vêtement ou l'objet en question. Le service des Affaires sociales est en possession de nombreux objets perdus qui n'ont pas encore été réclamés.

**Pour tout renseignement : service des Affaires sociales - chaussée de Wemmel 102 - tél. 02/421.42.01**

## Une classe pour apprendre le français

Conscient du handicap rencontré par les élèves qui ne connaissent pas le français, l'échevin Didier Paternotte avait proposé au conseil communal en juin dernier de prévoir dans le projet pédagogique de l'enseignement communal francophone la création d'une classe de transition linguistique. Aussitôt dit, aussitôt fait. Depuis le 1er septembre, cette classe fonctionne au sein de l'école Van Asbroeck.

Concrètement, les élèves qui s'inscrivent dans une école communale francophone de Jette et qui ne parlent pas notre langue sont dirigés vers la classe de transition linguistique. A la rentrée de septembre, cette classe comptait 10 élèves issus des quatre coins de la planète (Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, Equateur, Grèce, Palestine,...). Le nombre d'élèves est appelé à évoluer en cours d'année scolaire. De nouveaux arrivants viendront s'y ajouter, tandis que les enfants qui auront acquis une maîtrise suffisante de la langue française pourront intégrer leur classe.

Le professeur de transition linguistique a pour objectif d'aider ces enfants à dominer le français dans les meilleurs délais pour leur permettre de suivre le programme normal de cours. Chacun évolue à son rythme. Ainsi, il est d'ores et déjà acquis que deux élèves pourront rejoindre leurs condisciples de 5ème et 6ème année primaire dès le début du deuxième trimestre.

A noter que la création de la classe de transition linguistique n'est pas subsidiée par la Communauté française. Il a donc fallu puiser dans le capital-périodes pour dégager un emploi d'enseignant à temps plein. Cette classe peut accueillir un maximum de 15 élèves. Il ne s'agit en aucun cas d'une classe-ghetto. Ainsi, les élèves fréquentent certains cours au sein de leur future classe (cours philosophiques, sports) depuis le début de l'année scolaire. Le projet est mené à titre expérimental et fera donc l'objet d'une évaluation en fin d'année scolaire.



## Fresque urbaine : défi réussi



### Circusexpo Jette 2004

Bourse d'échange du cirque

Le samedi

6 novembre 2004

De 11 à 19h

Aux Ateliers de Caroline (rue Léon Theodor 151)

Projection de vidéos - Exposition d'affiches et documents - Rencontre d'artistes - Emission du timbre-souvenir - Gadget spécial bourse

Entrée : 5 EUR

Renseignements : 02/461.36.90 - GSM 0497/425.539 - courriel : circusexpo@idshows.com

AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉCHEVIN DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX ET DE L'ASBL PROMOTION DE JETTE, PRÉSIDIÉE PAR TONY MEULEMANS

### Saint-Nicolas sera bientôt à Jette...

Ne tardez pas à réserver vos places !

Le collège des bourgmestre et échevins, l'échevin des Animations Bernard Lacroix et l'asbl Promotion de Jette, présidée par Tony Meulemans, vous invitent à fêter Saint-Nicolas en assistant au



### spectacle de magie Dimi

le samedi 27 novembre 2004 à 10h30

à la Salle Excelsior (rue de l'Eglise-Saint-Pierre 8-10)

Après le spectacle, Saint-Nicolas offrira des friandises à tous les enfants sages...

Prix : 2 EUR

Réservations au service des Animations de l'administration communale (rue Henri Werrie 18-20), de 8h30 à 14h (sauf le jeudi : de 13 à 16h).

Dans le cadre de l'opération "A Jette, sans ma voiture", une dizaine de graffeurs, emmenés par Gaëtan Tarantino, s'étaient lancé un défi peu commun. Ils avaient demandé et obtenu l'autorisation de recouvrir d'une fresque urbaine un mur situé à l'angle de la rue Essegem et du boulevard de Smet de Naeyer. Ce projet intitulé "Graffiti ou fresque urbaine : un regard différent" avait non seulement pour but d'embellir et de colorer des espaces publics abandonnés à la grisaille et aux tags, mais aussi de démontrer aux autorités et aux habitants que la fresque urbaine est une expression artistique à part entière, offerte en cadeau aux citoyens. Les 18 et 19 septembre, les graffeurs, armés de leurs bombes de peinture, se sont mis au travail pour illustrer le thème de la mer qu'ils avaient choisi. Trois équipes se sont



succédées pour réaliser cette immense fresque : les uns s'occupaient du paysage, les autres des personnages et enfin du lettrage. Le résultat est pour le moins réussi. Des poissons colorés évoluent entre les coraux dans les fonds marins. Les habitants du quartier et les passants ont accueilli l'initiative de manière très posi-

ve. Il faut dire que la fresque revalorise ce petit bout de rue un peu oublié. Voilà qui ne manquera pas d'encourager Gaëtan Tarantino et ses copains graffeurs. Par le biais de l'asbl Tarantino qui vient de naître, ils ont bien l'intention de poursuivre leur action pour que le graffiti et la fresque urbaine soient enfin reconnus comme une expression artistique à part entière.

Pour tout renseignement : asbl Tarantino - 0472/35.03.17

## Plein Theatre de rue

### Jette du passé au présent

Le 18 septembre, en prélude à l'opération "A Jette, sans ma voiture", la place Reine Astrid fut le théâtre d'un grand spectacle son et lumière, précédé d'un concert en plein air de la jeune chanteuse Mélanie Duchêne. Le tout était organisé à l'initiative de l'échevin du Commerce et des Animations Bernard Lacroix et de l'asbl Commerce et Marché Annuel Jettois, présidée par Yves Putzeys. Le public, massé sur la place, a assisté à un spectacle féerique intitulé "Du passé au présent". Le rôle principal était tenu par l'église de la Madeleine, enveloppée dans un tourbillon de musique, de feu d'artifice, de lumière et de rayons laser. Des figurants évoluaient à ses pieds, retraçant l'histoire du Miroir.



Première à Jette le dimanche 12 septembre : un festival de théâtre de rue était organisé sur la place Cardinal Mercier, à l'initiative de l'échevin de la Communauté flamande Werner Daem. Différents partenaires (service des Animations, Centre culturel de Jette, Gemeenschapscentrum Essegem) avaient uni leurs forces pour proposer, de 14 à 23 heures, un programme de qualité. Des jeunes musiciens de Fanfakids aux célèbres Tambours du Burundi, tous les genres du spectacle de rue étaient représentés. Il y avait notamment les démenageurs des Vliegende Krokets, les sculpteurs de ballons de Fabula Rasa, les Bruxellois des Speegelmanne, la route de Damas en compagnie de la Grande Ourse, le pantomime des Velkroo's, les cracheurs de feu de Flame ou encore le mystérieux homme-moustique de Babeurre Bizarre. Durant tout l'après-midi, les enfants s'en sont donné à coeur joie grâce aux ateliers de l'Ecole du Cirque. Ils ont eu l'occasion de toucher à plusieurs techniques : équilibre, acrobatie, trapèze, magie, jonglerie, ... A quelques pas, un clown tournait inlassablement la manivelle de son orgue de barbarie. Tous les ingrédients étaient réunis pour que la fête soit une réussite. Le festival Plein Theatre devra maintenant se faire une petite place dans un agenda bruxellois déjà bien chargé en ce début du mois de septembre. Qu'à cela ne tienne ! Le spectacle valait franchement le détour.

## Ambiance à la Ferme pour Enfants !

Les 11 et 12 septembre derniers, avait lieu la traditionnelle grande fête à la Ferme pour Enfants de Jette. Comme chaque année, petits et grands ont répondu à l'invitation du président de la Ferme Louis Vandenheede et des animateurs. "La pomme" avait été choisie comme thème central de la fête. Un stand proposait la dégustation de jus de pomme tout droit sorti de la presse. Dans la maison du pain, le boulanger aidait les enfants à préparer de délicieuses tartelettes aux pommes. De nombreuses animations attendaient les jeunes visiteurs : un stand de peinture sur tissu, du grimage, la pêche aux canards, des clowns, des balades à dos de poney, un mât de cocagne, un stand consacré aux abeilles et des jeux, sans oublier les animaux de la ferme. Seul Jack, le cheval de trait, manquait à l'appel en raison d'une jambe blessée qui l'a empêché d'emmener les enfants promener en charrette. Ceci dit, les parents n'étaient pas en reste. Pendant que leur progéniture découvrait la ferme et ses trésors, ils ont pu déguster d'excellentes



spécialités campagnardes et découvrir les produits naturels de qualité au magasin de la Ferme.



## CELA SE FÊTE !

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans ? Vous fêterez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans de mariage (ou plus) ? Si vous le souhaitez, l'administration communale vous aidera à donner plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02/423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (rue Henri Werrie 18-20 à Jette - tél. 02/423.12.70).



### Félicitations...

... aux époux Le Maire - Schaekels. Ils ont fêté leurs noces de brillant (65 ans de mariage) le 25 septembre 2004.

## JETTE, UNE COMMUNE QUI VIT

# Programme des activités pour les seniors

Le Collège des Bourgmestre et Echevins et Lucien Vermeiren, échevin du 3ème Age de la Communauté française, ont le plaisir de vous annoncer les activités suivantes :

- Une excursion à Roubaix est organisée le vendredi 22 octobre 2004 dans le cadre du cycle 'Découverte des villes historiques du nord de la France'. Les régions du nord de la France possèdent, en effet, un riche patrimoine de villes médiévales. La matinée sera consacrée à une visite guidée de l'Hôtel de Ville, suivie d'un circuit guidé de la ville en autocar. Après le repas de midi, vous partirez à la découverte du cadre grandiose de l'ancienne piscine Art Déco, désormais transformée en Musée d'Art et d'Industrie. La richesse des collections qui y sont présentées fait de ce musée un lieu culturel incontournable du nord de la France.

Au fil des mois, le service du 3ème âge vous proposera différentes villes à visiter dans les régions du Nord-Pas-de-Calais, de la Haute Picardie, de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise et de l'Avesnois.

Rendez-vous à 7h00 sur la place Cardinal Mercier.

Prix : 44 EUR tout compris.

- L'opérette viennoise « Princesse Czardas » de Emmerich Kalman est à l'affiche du Centre culturel d'Auderghem le 7 novembre 2004. Un prince s'éprend

d'une actrice surnommée Princesse Czardas, mais ses parents exigent qu'il épouse sa cousine. Un concours de circonstances dupe le prince sur les origines de l'actrice, et voilà qu'elle doit assister, malgré elle, à la soirée de fiançailles de celui qu'elle aime. Imbroglis, quiproquos, péripéties...

Rendez-vous à 13h30, place Cardinal Mercier - Transport en autocar.

Prix : 28 EUR comprenant le transport et le spectacle.

- Un concert de gospel est prévu dans l'église Saint-Julien à Auderghem le mercredi 10 novembre 2004 après-midi. Le « Golden Gate Quartet » fêtera par la même occasion son 70ème anniversaire. Venez assister au concert du groupe de gospel le plus connu au monde. C'est une occasion unique de les voir (ou de les revoir) sur scène en Belgique.

Transport en autocar. Rendez-vous à 13h15, place Cardinal Mercier.

Prix : 19,50 EUR comprenant le concert et le transport en autocar.

Réservation des places: Service du 3ème Age, Centre administratif de Jette (1er étage, bureau 130), rue Henri Werrie 18-20, entre 10h00 et 11h30 sauf le jeudi entre 14h00 et 15h30. Tél. 02/423.12.66 (Patricia Hellem)

## AGENDA

## OCTOBRE

Jusqu'au 16.10 : EXPOSITION DE PHOTOS du Brussels Miroir. Avec André Batslé, Paul Cancelier, Marie-José De Bevere, Emile Gits, Chuy Chay Huyn et Claire Latouche. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Ouvert de 13h à 18h - le dimanche de 14 à 18h. Entrée libre. Info : 02/426.64.39.

Le 8.10 : A 20h15, RECITAL DE CHANTS par la Chorale Royale des Chantres de Notre-Dame et le chœur d'enfants "La Ritournelle", au profit de la halte-garderie d'urgence nécessité "L'Arbre de Vie". En l'église Saint-Joseph (rue Rémy Soetens). Au programme : chanson française, motets et negro spirituals. Entrée : 16 EUR - enfants de moins de 12 ans : 5 EUR. Info : 02/268.50.79.

Le 8.10 : A 20h30, SPECTACLE CLOWNESQUE "Rien ne se perd" par la compagnie des "Arti-Show". A partir de 8 ans. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145) Entrée : 6 EUR. Info : 02/426.64.39.

Le 9.10 : A 18h, THEATRE "Le Procès de Lucifer" par la compagnie "Les Piroguiers". Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 7 EUR - 5 EUR en prévente - étudiants (- 18 ans) : 3 EUR. Info et prévente : 02/426.64.39.

Du 9 au 24.10 : EXPOSITION "Quatre créateurs, quatre mondes" par Annie Norré, Francis Liesen, Martine Darville et Régine Bastin. A la Demeure abbatiale de Dielegem (rue Jean Tiebackx 14). Ouvert de 14 à 17h, le vendredi de 14 à 21h, le week-end de 14 à 18h, fermé le lundi. Entrée libre. Info : 02/426.64.39.

Le 10.10 : A 15h, SPECTACLE de contes, chants et marionnettes par la compagnie Ditout. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 6 EUR. Info : 02/426.64.39.

Le 12.10 : A 18h30, dans le cadre de la FUREUR DE LIRE, lecture-spectacle "Echos

d'Enfances" par le Plaisir du Texte. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 2 EUR - 1 EUR jusqu'à 14 ans. Info : 02/426.05.05 (bibliothèque Mercier) - 02/426.10.82 (bibliothèque de Naeyer).

Du 12 au 21.10 : Dans le cadre de la FUREUR DE LIRE, expositions de photos "L'eau au Burkina Faso" à la bibliothèque Mercier (place Cardinal Mercier 10) - "Enfants des rues à Ouagadougou" à la bibliothèque de Naeyer (bd de Smet de Naeyer 147). Info : 02/426.05.05 (bibliothèque Mercier) - 02/426.10.82 (bibliothèque de Naeyer).

Le 16.10 : Dans le cadre de la FUREUR DE LIRE, journée portes ouvertes. Bibliothèque Mercier : petit déjeuner à partir de 10h - contes africains de 11 à 12h en section jeunesse. Bibliothèque de Naeyer : apéro à partir de 11h - démonstration de scrapbooking à partir de 11h30. Info : 02/426.05.05 (bibliothèque Mercier) - 02/426.10.82 (bibliothèque de Naeyer).

Le 16.10 : A 20h15, SOIREE FOLK par le groupe Mosaïque et l'atelier Folk. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Entrée : 5 EUR (gratuit pour les moins de 12 ans). Info : 02/762.00.59 (Claudine Loose).

Le 17.10 : A 14h et 16h30, dans le cadre du cycle "Voir le Monde", CONFERENCE AUDIOVISUELLE : "Sicile, d'eau et de feu" par Jean-Claude Herman. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Info et réservations : 02/649.76.95.

Le 20.10 : A 20h, THEATRE "Le linge sale" par la compagnie Zigas. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 5 EUR. Info : 02/426.64.39.

Le 21.10 : De 14h15 à 17h15, CENT ANS DE JAZZ : "Ballades et thèmes jazz romantiques" par Vicky Down (musicien) et Louis Stevens (documentaliste). Au Centre culturel

Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 5 EUR. Info : 02/426.64.39.

Le 22.10 : A 20h, CONCERT MOZART par l'orchestre Arpeggio. En l'église Saint-Joseph (rue Soetens). Entrée : 15 EUR (12,50 EUR en prévente) - seniors : 12 EUR (10 EUR en prévente) - étudiants : 10 EUR - moins de 12 ans : gratuit. Info et réservations : 02/425.13.99 - 0497/662.633 (de 17 à 20h).

Le 22.10 : A 20h30, CONCERT DE ROCK : Cells. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 9 EUR - 7 EUR en prévente. Info et prévente : 02/426.64.39.

Le 24.10 : A 15h, dans le cadre des Dimanches d'Aurélië, SPECTACLE POUR ENFANTS "Fais divers" par la compagnie Sac à Dos. A partir de 5 ans. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Entrée : 6 EUR. Info et réservations : 02/426.64.39 (Chantal Farin).

Le 28.10 : A 14h30, dans le cadre de l'Antenne interuniversitaire, CONFERENCE "Pourquoi s'opposer à la mondialisation ?" par François Houtart (docteur en sociologie UCL). A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Entrée : 3,70 EUR. Info et réservations : 02/423.12.66.

Le 29.10 : De 14h à 16h30, dans le cadre du cycle "Rencontres autour d'un thème", GROUPE DE PAROLES : "La nostalgie", organisé par le nouveau centre Primavera (rue S. Legrelle 48). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Info et inscriptions : 02/428.90.43.

Du 29 au 31.10 : THEATRE "C'était comment déjà ?" par le cercle d'art théâtral royal Euterpe. Les 29 et 30.10 à 20h15, le 31.10 à 15h. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 8 EUR - seniors, étudiants, demandeurs d'emploi : 6 EUR. Info et réservations : 02/427.50.13.

## Antenne

### Interuniversitaire

Les conférences de l'Antenne Interuniversitaire UCL/ULB de Jette et du nord-ouest de Bruxelles seront présentées à 14 heures 30 dans la Salle communale des Fêtes de Jette, place Cardinal Mercier, n° 10.

**Judi 28 octobre 2004** : « Pourquoi s'opposer à la mondialisation ? » par le chanoine François Houtart, Docteur en Sociologie à l'UCL.

**Judi 18 novembre 2004** : « Le médicament de demain : science et fiction » par Didier Lambert, Docteur en Pharmacie à l'UCL.

**Judi 16 décembre 2004** : « Les apports culturels des nouveaux pays de l'Union Européenne » par Alain Van Crutgen, Professeur de littérature à l'ULB.

**Judi 13 janvier 2005** : « Stonehenge, Carnac et Wéris, préhistoire de l'astronomie » par André Koeckelenbergh, Professeur honoraire à l'ULB, Astronome.

**Judi 17 février 2005** : « Le Roi Albert, histoire d'un mythe » par Laurence van Ypersele, Docteur en Histoire à l'UCL.

**Judi 17 mars 2005** : « La problématique de la surdité » par Aline Marque, Docteur en Médecine.

**Judi 21 avril 2005** : « Archéologie à Bruxelles » par Pierre Bonenfant, Historien de l'Art, archéologue.

Prix : 3,70 EUR par conférence (sur place ou auprès du service du 3ème Age).

**Infos et inscriptions : entre 10h00 et 11h30 (sauf le jeudi : de 14h00 à 15h30), au Service du 3ème Age, rue Henri Werrie 18/20 (1er étage - bureau 130) - 02/423.12.66.**



# La Médiathèque, une alternative de choix

Lorsqu'ils sont porteurs d'idées et d'émotions, la musique, le cinéma et le documentaire ont une vraie valeur culturelle. Les modes de production et de distribution en font cependant des produits commerciaux. Leur diffusion dépend alors de leur rentabilité plutôt que de leur originalité.

Soucieuse de lutter contre l'uniformisation des goûts et des valeurs, la Médiathèque a choisi de "prêter la diversité". Elle s'approvisionne tant auprès des filières indépendantes que des circuits commerciaux, en Belgique et sur tous les continents, pour présenter les nouveautés d'artistes célèbres ou à découvrir. Le résultat est un répertoire unique, construit bien au-delà des fast-foods culturels et des grands succès standardisés. La Médiathèque propose 3.500.000 titres, sous forme de 235.000 albums CD, 27.000 films et documentaires en DVD en VHS, 6.000 jeux et documentaires sur CD-Rom, 2.000 cours de langues sur tous supports. Ces collections d'une grande richesse peuvent être empruntées par quiconque souhaite les explorer. Différents outils ont été élaborés pour guider les membres dans leurs choix : suggestions, sélections, collections thématiques, journal de découvertes,...

300 médiathécaires avisés répondent aux demandes, aidés par une vaste base de données et un site internet dynamique. Vous pourrez ainsi tout savoir sur les collections, vérifier la disponibilité d'un titre ou l'état d'une réservation auprès d'un autre centre de prêt et ce, pour la quasi-totalité des collections.

Le site [www.lamediatheque.be](http://www.lamediatheque.be) et les sites locaux vous offrent des informations sur les nouveautés, les manifestations, animations, expositions et concerts organisés dans le réseau de prêt, les événements culturels, les partenariats, les coups de coeur des médiathécaires et enfin une foule de renseignements



## Le discobus passe près de chez vous !

Il vous attend à Jette tous les vendredis de 17h30 à 20h, place Cardinal Mercier (en face de la bibliothèque).

pratiques. A cela s'ajoutent les magazines "Travers-sons" (musique classique) et "Médias tous azimuts", le site "Jazz en ligne, jazz pour tous" et une lettre d'information électronique pour les membres avec, chaque mois, des activités, suggestions, avantages,...

L'inscription (à vie) à la Médiathèque coûte 15 EUR. Les tarifs et la durée du prêt sont adaptés à chaque type de média. Une formule particulière (inscription gratuite et double durée de prêt pour les médias pédagogiques) est prévue à l'intention des enseignants, éducateurs, animateurs et formateurs. La carte de membre est valable dans les 109 points de prêt du réseau, en Wallonie et à Bruxelles.

### Informations :

**Direction du réseau - 081/30.76.67 - [direction.reseau@lamediatheque.be](mailto:direction.reseau@lamediatheque.be)**

**Centre administratif du discobus n° 3 - 02/385.08.49 - [discobus3@lamediatheque.be](mailto:discobus3@lamediatheque.be)**

## 25ÈME SEMAINE INTERNATIONALE DE L'ORGUE DE BRUXELLES

Du 17 au 24 octobre 2004, la 25ème Semaine internationale de l'Orgue se déroulera à la Cathédrale Saints-Michel et Gudule, ainsi que dans différentes églises bruxelloises. Ce cycle de concerts a vu le jour en 1979, à l'occasion du Millénaire de Bruxelles. D'année en année, cet événement musical a connu un succès croissant. Aujourd'hui, il attire des milliers de spectateurs, parmi lesquels de nombreux mélomanes étrangers, conquis par la qualité et la beauté des oeuvres proposées.

### Programme de la 25ème Semaine de l'Orgue :

**Dimanche 17 octobre à 16h : Cathédrale des Saints Michel et Gudule (parvis Ste-Gudule)**

**Lundi 18 octobre à 20h : Cathédrale des Saints Michel et Gudule (parvis Ste-Gudule)**

**Mardi 19 octobre à 20h : Eglise Notre-Dame de la Chapelle (place de la Chapelle)**

**Mercredi 20 octobre à 20h : Cathédrale des Saints Michel et Gudule (parvis Ste-Gudule)**

**Jeudi 21 octobre à 20h : Eglise des Carmélites (galerie de la Porte Louise 221)**

**Vendredi 22 octobre à 12.30 h : Eglise Protestante (Chapelle Royale - place du Musée)**

### Samedi 23 octobre : PROMENADE D'ORGUE

10h30 : Eglise SS-Jean et Etienne aux Minimes (rue des Minimes 62)

11h30 : Eglise Notre-Dame de la Chapelle (place de la Chapelle)

12h30 : Eglise Notre-Dame Immaculée (place du Jeu de Balle)

15h : Cathédrale des Saints Michel et Gudule (parvis Ste-Gudule)

16h : Eglise Ste-Catherine (place Sainte-Catherine)

**Dimanche 24 octobre à 16h : Cathédrale des Saints Michel et Gudule (parvis Ste-Gudule)**



Entrée : 8 EUR (tarif réduit : 6 EUR)

Promenade d'Orgue du 23.10 : 10 EUR ou 3 EUR par concert

**Renseignements et programme complet : asbl Cercle d'Orgue - tél. 02/219.26.61 (les lundi, mercredi et vendredi de 14 à 17h) - e-mail : [semorgweek@yucom.be](mailto:semorgweek@yucom.be) - <http://home.fiscal.be/semorgweek>**

## Appel aux bénévoles intéressés par la culture...

La culture vous passionne ?

Vous êtes prêt(e) à consacrer une partie de votre temps libre pour collaborer à un projet unique à Jette ?

Vous aimez l'art ?

## LE MUSÉE RENÉ MAGRITTE

recherche des bénévoles

qui pourraient travailler au musée le samedi et, de temps à autre, le dimanche

Activités : accueillir et guider les visiteurs - donner une courte explication sur le musée - exercer une surveillance au moment du départ des visiteurs - gérer une petite boutique d'art

Toutes les activités se déroulent en étroite collaboration avec le personnel du musée.

Pour tout renseignement : André Garitte - Musée René Magritte - rue Essegheem 135 à Jette - tél. 02/428.26.26 ou 03/449.66.14.

## Venez faire résonner la Fureur avec nous !

**Du 12 au 16 octobre  
2004**

Les bibliothèques de Jette présentent :

### Lecture-spectacle

"Echos d'Enfances" par le Plaisir du Texte

Le mardi 12 octobre à 18h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Une lecture à faire résonner en soi comme un message lancé à la mer, où mots et images éveillent des sensations des mondes de l'enfance...

Pour tous de 9 à 99 ans. Entrée : 2 EUR - 1 EUR jusqu'à 14 ans

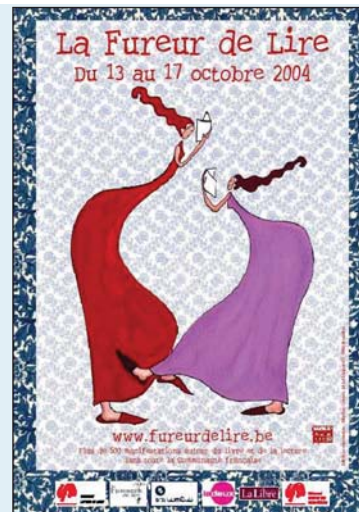
Spectacle suivi d'un verre de l'amitié à la bibliothèque de Naeyer

### Expositions de photos

Du mardi 12 au jeudi 21 octobre

"L'eau au Burkina Faso"

A la bibliothèque Mercier (place Cardinal Mercier 10)



## "Enfants des rues à Ouagadougou"

A la bibliothèque de Naeyer (bd de Smet de Naeyer 147)

Reportages photographiques réalisés par des étudiants de l'Université de Ouagadougou, avec l'appui de la DGCD (Direction Générale de la Coopération au Développement).

Entrée libre aux heures habituelles d'ouverture des bibliothèques

## Journée portes ouvertes

Le samedi 16 octobre  
BIBLIOTHÈQUE MERCIER

Petit déjeuner

A partir de 10h

"L'eau en Afrique" : contes africains par Marie-Ange Mahy

De 11 à 12h en section jeunesse. Entrée libre pour les enfants de 6 à 12 ans.

BIBLIOTHÈQUE DE NAEYER

Apéro

A partir de 11h

"Scrapbooking" ou comment dynamiser vos albums photos : démonstration par Valérie Marques

A partir de 11h30

Durant cette journée, chaque nouvel inscrit recevra le badge lecteur et chaque parrain d'un nouvel inscrit pourra emprunter gratuitement.

Pour tout renseignement :

Bibliothèque Mercier - tél. 02/426.05.05

Bibliothèque de Naeyer - tél. 02/426.10.82



## Le Centre Armillaire présente...

### Soirée folk

L'ensemble musical folk Mosaique se compose de huit amateurs, musiciens et animateurs, et d'une panoplie d'instruments : accordéon, harpe, tympanon, guitares, percussions, contrebasse, banjo, épinettes, flûtes,.... Cette soirée est organisée conjointement avec l'atelier de danses internationales Folk. Vous aurez l'occasion de goûter aux joies des gigues, andro's, scotishs, polkas, bourrées, danses israéliennes, danses de l'Est, branles, valses, mazurkas, cercles circassiens, tarentelles, rondes et bien d'autres.

#### Soirée folk par le groupe Mosaique et l'atelier Folk

Le 16 octobre 2004 à 20h15

A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée : 5 EUR (gratuit pour les moins de 12 ans)

Info : 02/762.00.59 (Claudine Loose)

### Sicile, d'eau et de feu

Ni africaine, ni européenne, la Sicile était la "Trinacria" des Anciens, la terre aux trois pointes campée en Méditerranée. Pour le marin, c'est le coeur de la rose des vents. Pour l'historien, c'est la terre aux trois versants avec ses rives ouvertes à toutes les invasions. Les apports ethniques et culturels ont ponctué son passé, façonné sa civilisation, modelé son âme. Des villages typiques de l'intérieur des terres à la folie baroque des villes, des fureurs de l'Etna aux 1000 km de paysages côtiers, la Sicile se dévoilera à travers ce reportage aux couleurs flamboyantes.



#### Voir le Monde : "Sicile, d'eau et de feu" par Jean-Claude Herman

Le 17 octobre 2004 à 14h et 16h30

A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Info et réservations : 02/649.76.95

### Cent ans de jazz

Les conférences "Cent ans de jazz" retracent l'histoire du phénomène musical jazz au travers de grands musiciens et d'instrumentistes de haute volée. Les deux compères passionnés, Louis Stevens (documentaliste) et Vicky Down (musicien) présentent de nombreux extraits musicaux, des diapos, des vidéos, des anecdotes.



#### Cent ans de Jazz : "Ballades et thèmes jazz romantiques"

Le 21 octobre 2004 de 14h15 à 17h15

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 5 EUR la séance

Info : 02/426.64.39

### Concert Mozart

L'orchestre de chambre Arpeggio, placé sous la direction de Gilberte Boucher, vous invite à (re)découvrir les grandes oeuvres du répertoire de Wolfgang Amadeus Mozart. Un bref commentaire vous introduira dans ce siècle des lumières où rayonna le génie du compositeur. Vous écouterez des oeuvres telles que "La petite musique de nuit", un concerto pour piano, une symphonie,...

#### Concert Mozart par l'orchestre Arpeggio

Le 22 octobre 2004 à 20h

En l'église Saint-Joseph (rue Soetens)

Entrée : 15 EUR (12,50 EUR en prévente) - seniors : 12 EUR (10 EUR en prévente) - étudiants : 10 EUR - moins de 12 ans : gratuit

Info et réservations : 02/425.13.99 - 0497/662.633 (de 17 à 20h)

## Le Brussels Miroir expose

C'est devenu une tradition : au début du mois d'octobre, les photographes du Brussels Miroir exposent leurs plus beaux clichés. L'édition 2004 permettra aux visiteurs d'admirer les oeuvres de six auteurs photographes qui présentent chacun une série de six photos :

André Batslé, Zinneke Parade

Paul Cancelier, Nocturne

Marie-José De Bevere, Panorama

Emile Gits, Théâtre des merveilles

Chuy Chay Huyn, Graphisme

Claire Latouche, Au fil du temps

A noter qu'Emile Gits vient d'être sacré meilleur photographe noir et blanc des Communautés francophone et germanophone, un titre qu'il a déjà obtenu à plusieurs reprises, tant au niveau communautaire que national. Le responsable du Brussels Miroir s'est en outre vu décerner le titre de meilleur photographe noir et blanc par la Fédération des Cercles photographiques.



#### Exposition du Brussels Miroir

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Du 2 au 16 octobre 2004

Ouvert de 13h à 18h - le dimanche de 14h à 18h.

Entrée libre

Info : 02/426.64.39

## Quatre créateurs, quatre mondes

### Peintures et recherches tridimensionnelles

Annie Norré, Francis Liesen, Martine Darville et Régine Bastin participent à un atelier de dessin et de peinture au Centre culturel Armillaire. Face à la qualité et à la maturité de leur travail, Hughes Renier, leur professeur, les a incités à présenter une exposition commune. Chacun d'eux offre aux yeux une démarche totalement personnelle, réfléchie et harmonieuse qui dépasse le simple cadre de l'amateurisme.

Annie Norré, employée à la retraite, passe tout son temps libre entourée de ses aquarelles, papiers et pincesaux. Elle a une maîtrise parfaite de la technique, des couleurs et des transparences qui lui permet de rendre la vie d'un mur, la patine d'un bois, le frémissement de l'eau.

Francis Liesen, patron d'un salon de coiffure, expose régulièrement. La femme, ou plutôt le jeu subtil et parfois violent de la séduction et du rapport à l'homme, complémentaire et opposé, est au centre de ses pastels. Rapport de forces, oppositions colorées, tourbillons endiablés, tout est recherche d'équilibre à travers les contrastes. Cette dualité permanente se traduit par une peinture nécessairement dynamique, en recherche d'équilibre et d'harmonie.

Martine Darville, biologiste, est passionnée par le dessin. Elle s'est lancée dans la mise en bande dessinée (aquarelle et encre de chine) du très beau livre de Marion Zimmer-Bradley "Les dames du lac". Cette plongée au coeur du Moyen-âge, dans le sillage du Roi Arthur et de ses chevaliers à la recherche du Graal, lui ouvre les portes du merveilleux.

Régine Bastin, kinésithérapeute, est passionnée de nature et de nature humaine. Elle cherche en permanence à offrir en partage son regard sur la beauté des choses et des êtres. Le mélange des matières (encres, aquarelles, pastels) et des genres (dessin, peinture et recherches tridimensionnelles) est synthétisé dans des "boîtes-sculptures".

#### Exposition "Quatre créateurs, quatre mondes"

A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Jean Tiebackx 14)

Du 9 au 24 octobre 2004

Ouvert de 14 à 17h, le vendredi de 14 à 21h, le week-end de 14 à 18h, fermé le lundi

Entrée libre

Info : 02/426.64.39

Le service de la Communauté flamande et le Centre culturel de Jette présentent...

## Expo Daniëls Family

Du 6 au 21 novembre 2004

A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Avec les oeuvres de la famille Daniëls : Eric, Marc, Wilfried, Albert, Marie-José, Celeste, An, Sarah et Lander Daniëls.

Les Daniëls, famille jettoise s'il en est, ont des racines on ne peut plus bruxelloises. De vrais zinnekes. Marc Daniëls, artiste indépendant, mène une carrière internationale. Des galeries à Paris, Bruxelles, Rome et New-York ont accueilli une exposition de ses oeuvres. Il a été lauréat de plusieurs concours internationaux d'art. Sous le pseudonyme De Marck, il signe le scénario et le dessin de bandes dessinées, comme Stam & Pilou' et 'Les Planckaerts' (Van Halewyck). Marc est également à l'origine de la création de différents ateliers d'art et de bandes dessinées pour les jeunes, notamment à Jette. Eric Daniëls, décédé en 1999, n'était pas seulement inspecteur de police à Jette, mais aussi artiste passionné. Ses dessins et ses toiles ont souvent pour thème le monde animal. On lui doit la conception de plusieurs timbres-poste. Il collaborait également avec l'association pour la défense du dialecte

bruxellois De Speegelmanne, dans le cadre d'expositions sur le vieux Jette. Marc et Eric étaient également membres actifs du cercle d'art jettois Dieleghem et organisateurs de différentes expositions collectives dans notre commune.

Pour la première fois, les autres membres de la famille Daniëls exposeront également leurs oeuvres à Jette. L'exposition Daniëls Family permettra aux visiteurs d'admirer des peintures à l'huile, des acryliques, des aquarelles, des dessins, des pastels, de la peinture sur tissu, des techniques mixtes et des projets de timbres-poste.

Du 6 au 21 novembre 2004, ouvert de 14 à 18h tous les jours sauf le lundi. Vernissage le vendredi 5 novembre à 20h30.

Renseignements : service de la Communauté flamande - tél. 02/423.13.72.



# Du théâtre pour les petits...

## Spectacle du clown Kelle

### "Rien ne se perd" (tous se transforment !)

Le clown Kelle se voudrait conférencier, pédagogue et inventeur en matière de recyclage, mais sa loutoquerie l'empêche d'être vraiment cohérent sur le sujet. Il manipule et transforme des objets obsolètes qui deviennent des éléments de costume ou des accessoires pour des personnages insolites qu'il incarne. Il y a Jérôme l'homme fort broyeur de cannettes, Léon le maçon qui jongle avec des tétrabriques et Nelly la femme de ménage qui apprivoise des bulles. Somme toute, une histoire pour rire, surprendre et émouvoir en portant un autre regard sur le recyclage. Ce spectacle clownesque s'adresse à tous à partir de 8 ans.

#### "Rien ne se perd" par la compagnie des "Arti-Show"

Le 8 octobre 2004 à 20h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 6 EUR

Info : 02/426.64.39



### Contes, chants et marionnettes

Après une tournée triomphale en Espagne et une participation au Festival mondial de Charleville, la compa-

gnie Ditout nous propose de découvrir les marionnettes du Bénin... et ce n'est pas rien. La compagnie Ditout, c'est magique et on a tout dit. Ce spectacle est donné dans le cadre de Alafia Bénin, un événement culturel qui se déroule simultanément en Wallonie et à Bruxelles jusqu'au 17 octobre.

#### La compagnie Ditout

Le 10 octobre 2004 à 15h

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 6 EUR

Info : 02/426.64.39

### "Fais divers"

"Il était une fois un Royaume... ailleurs ou ici, d'ailleurs... Un roi, une reine et leurs sujets..." (extrait des Chroniques du Royaume). Sans paroles en français et en anglais, "Fais divers" raconte, sous forme de courtes histoires tendres et cruelles, la vie d'un Royaume d'ailleurs (ou d'ici, d'ailleurs).

#### "Fais divers" par la compagnie Sac à Dos

Dans le cadre des Dimanches d'Aurélien

Le 24 octobre 2004 à 15h

A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Pour les enfants à partir de 5 ans

Entrée : 6 EUR

Info et réservations : 02/426.64.39 (Chantal Farin)

## ... et les grands

### "Le Procès de Lucifer"

On aura peut-être la preuve, une fois de plus, que la justice n'est autre que la recherche de la vérité ; art difficile entre tous, mais tellement passionnant. Le débat est ouvert en une pièce, un acte et une scène. La compagnie théâtrale "Les Piroguiers", association créée en 2002 par des jeunes d'origine africaine, se veut un espace régulier d'échange et de communication entre les différentes cultures vivant en Belgique.

#### "Le Procès de Lucifer" par la compagnie "Les Piroguiers"

Le 9 octobre 2004 à 18h

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 7 EUR - 5 EUR en prévente - étudiants (- 18 ans) : 3 EUR

Info et prévente : 02/426.64.39

### "Le linge sale"

Que l'oreille qui n'entend pas entende, que la tête qui ne comprend pas comprenne, puisque les yeux qui voient ne voient plus. Conte ! Dis-le. Alliant texte et chant, geste et danse, la Compagnie Zigas retrace la quête d'un peuple à la recherche de

ses ancêtres et de ses dieux. Comme dans le théâtre des origines, les comédiens s'approprient la parole, deviennent acteurs de leur propre histoire pour nous jouer leur vision du monde. Face à la guerre, la famine, l'exploitation des agriculteurs togolais par les pays occidentaux, leur parole est tour à tour témoignage, révolte, résistance, incompréhension, partage et espoir. La mise en scène, signée Atavi-G Amedegnato, donne de la force au texte. Les comédiens de la compagnie Zigas, inspirés par la tradition du conte africain, ont une présence stupéfiante sur scène. Ils recréent une forme de théâtre total et dépouillé. L'unique décors déploie un immense linge voile. Sa simplicité et son dépouillement sont un véritable pied de nez à la richesse de nos sociétés. "Le linge sale" est un conte des temps modernes qui cherche des publics pour l'entendre.



#### "Le linge sale" par la compagnie Zigas

Le 20 octobre 2004 à 20h

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 5 EUR

Spectacle organisé dans le cadre du FITA, en partenariat avec la compagnie de la Grande Ourse et le Centre culturel de Jette

Info : 02/426.64.39

### "C'était comment déjà ?"

Le front collé au carreau de sa fenêtre, une vieille dame essaie de se souvenir, c'était comment déjà ? Dans le fracas de maisons de quartier qui s'effondrent sous les coups des bulldozers, la petite musique de sa mémoire se mêle aux sons aigres du piano qui lui parviennent de l'école de danse. De la tristesse ? Non. Seulement un peu de nostalgie, dans cette histoire où trois femmes représentant trois générations vont durant trois journées s'amuser, s'aimer, se heurter parfois. Trois femmes, presque quatre, puisqu'il paraît que la mort aussi est du genre féminin. Mais après tout, peut-être n'est-ce qu'un genre qu'elle se donne. "C'était comment déjà ?" est une pièce de Jean Bouchaud.

#### "C'était comment déjà ?" par le cercle d'art théâtral royal Euterpe

Les 29 et 30 octobre 2004 à 20h15, le 31 octobre 2004 à 15h

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 8 EUR - seniors, étudiants, demandeurs d'emploi : 6 EUR

Info et réservations : 02/427.50.13

## Hard rock pop à la Cells

Situé au confluent entre le hard rock et la pop, Cells crée son style, chanson après chanson. Cells, c'est du rock qui allie puissance et sensibilité. Le groupe propose une solide rythmique, un chant mélodieux et une cohérence musicale qui fait ressortir des ambiances particulières à chaque morceau. Les influences laissent entrevoir de solides références : clins d'yeux et appels du pied à des groupes comme Guns, Doors, Deep Purple et autres Scorpions. Bref, ce groupe bruxellois vaut le déplacement. Cédric (vocal), Chris (lead guitar), Jean-Luc (rythm guitar), Vince (bass), Tone (drums). Plus d'infos sur le site [www.cells.be](http://www.cells.be).

#### Concert : Cells

Le 22 octobre 2004 à 20h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 9 EUR - 7 EUR en prévente

Info et prévente : 02/426.64.39

